

L'examen d'Etat pour ingénieurs géomètres en 2010

L'examen d'Etat, organisé selon l'ordonnance du 21 mai 2008 concernant les ingénieurs géomètres (RS 211.432.261), aura lieu du 16 août au 1^{er} septembre 2010. L'examen aura lieu en français et en allemand.

Les demandes d'inscription doivent être adressées jusqu'au 31 mars 2010 au plus tard à la Commission fédérale des ingénieurs géomètres, Office fédéral de topographie, Direction fédérale des mensurations cadastrales, Seftigenstrasse 264, 3084 Wabern.

Conformément à l'art. 11, al. 2, de ladite ordonnance, le candidat et la candidate joindra les documents suivants à sa demande:

- a. un curriculum vitae;
- b. la justification de l'expérience professionnelle;
- c. la décision de reconnaissance ou la demande de reconnaissance.

22 décembre 2009

Commission fédérale des ingénieurs géomètres:

Le président, Roman Ebnetter